

La reconstitution dans le Nord

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le Conseil général s'est occupé de son côté d'améliorer les conditions de participation à l'emprunt, qui au début ne permettait pas le paiement en espèces du mobilier des sinistrés.

A l'heure actuelle, la valeur des titres a monté. Les sinistrés acceptent plus facilement les obligations d'emprunt qu'on leur offre. Cette situation d'attente est tout à l'honneur de notre département. Aujourd'hui on trouve deux catégories de sinistrés : 1° le sinistré qui attend son règlement de compte et fait ainsi crédit à l'Etat ; 2° celui qui a reconstruit en majeure partie ses dommages par son travail par ses propres moyens et qui lui n'en plus n'a pas été complètement réglé.

2 milliards d'avances à l'Etat

On peut compter que plus de 2 milliards de francs ont été avancés à l'Etat par les Sinistrés du Nord.

On ne peut que rendre hommage à ces populations qui après avoir porté tout le poids de la guerre, contribuent encore aujourd'hui à la richesse nationale.

Par leurs économies, par la force de leur travail, par leurs réserves d'énergie, les sinistrés du Nord sont maintenant doublement créanciers de l'Etat : créanciers pour l'argent qu'ils n'ont pas touché et créanciers de leur connaissance pour les avances qu'ils ont faites. Avant de recevoir son dû, le sinistré a travaillé, a produit, il a donné à l'Etat un capital de réalisation. Il a soutenu son crédit en reconstruisant et en créant la matière un peu possible. Le Nord a-t-il su se payer en 1928, plus de 3 milliards d'impôts.

Peut-on en donner une meilleure preuve ? Le sinistré du Nord a fait tout son devoir, plus même que son devoir. Il a bien mérité la reconnaissance du Pays.

Marcel POLYENT.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Doumergue. M. Briand entretenait le Conseil de la situation extérieure. M. Painlevé a soumis à la signature du Président de la République un décret sur les termes duquel le généralissime commandant en chef de l'armée de Metz, est nommé gouverneur militaire de Lyon, commandant le 11^e corps d'armée, en remplacement du général de division Philippe, placé sous ordre. Le général de division Franck, commandant l'artillerie du 6^e corps d'armée, est nommé commandant du 6^e corps d'armée au Mans en remplacement du général Jouanot. Le Conseil a également tenu un ordre du jour intéressant l'économie. Le prochain Conseil des ministres aura lieu samedi.

LES SERVICES DE L'AÉRONAUTIQUE

Intéressé à sa sortie de l'École, M. Bokanowski a indiqué que le Conseil s'était borné à faire un tour de l'important problème de l'aéronautique et qu'il reprendrait son examen à l'une de ses prochaines réunions. Le ministre a précisé, en outre, qu'il n'y avait aucun projet de création d'un ministère, d'un sous-secrétariat d'Etat ou d'un haut commissariat de l'aéronautique française.

La S. D. N. n'a pas été saisie

de l'affaire des mitrailleuses italiennes

Contrairement à certaines informations, la Société des Nations n'a été saisie jusqu'à présent, d'aucune protestation relative à l'incident des mitrailleuses découvertes à la station frontière de la gare de Valenciennes. Il est probable que les Gouvernements voudront attendre, avant d'agir, les résultats des conversations diplomatiques et probablement des enquêtes qui ne peuvent être d'actualité que par ce fait. Ce fait d'ailleurs est prématuré de parler, à propos de l'incident, de la mise en mouvement de l'appareil international.

7 ENFANTS ENTRAÎNÉS SUR UN GLAÇON À LA DERIVE

On mande de Berlin qu'à Wilhelmshafen, sept enfants jouaient au bord de la mer sur un banc de glace quand une lame de fond se leva et détacha ce banc qui se perdit vers la haute mer. Les enfants maritimes, aussitôt alertés, envoyèrent quatre vapeurs à leur recherche. On parvint à en sauver rapidement six, mais les quatre autres composèrent furent récupérés par un bateau de sauvetage qu'à une heure avancée de la nuit, alors qu'ils étaient déjà entraînés sur le bauprés, en pleine mer.

Une artiste de cinéma Mme Claude Franco est morte asphyxiée

En venant hier matin comme à l'ordinaire, prendre son biberon, la femme de chambre de Mme Claude Franco, artiste célèbre, a découvert que son vral nom Mme Vitiguy, âgée de 33 ans, était assise surprise, en attendant dans le luxueux hôtel particulier qu'occupe l'artiste, une lame de fond se leva et détacha ce banc qui se perdit vers la haute mer. Ce fut en vain que la femme de chambre frappa à la porte et appela. Personne ne répondit.

L'ARTISTE S'EST BIEN SUICIDÉE

Nous apprenons dans la soirée les résultats de l'enquête qui a été faite au sujet de la mort de Mme Claude Franco. Cette enquête a été faite par l'artiste avait minutieusement préparé ce qu'elle appelait son éviction de la vie. On a, en effet, retrouvé des lettres adressées à diverses personnes, dans lesquelles la disparue manifestait son désir de constituer ses obsèques. Elle a manifesté le désir de la plus grande simplicité pour ses funérailles et que son inhumation soit faite dans un endroit discret et calme.

Les obsèques de la Loie Fuller

Les obsèques de la Loie Fuller ont été célébrées hier à 3 h. 30, à Paris, en présence d'une assistance nombreuse. Le corps a été dirigé sur le columbarium du Père Lachaise où il a été inhumé, conformément aux dernières volontés de la défunte.

Lequatorzième concert radiophonique du "Réveil du Nord"

Définitivement partis pour le grand succès, nos Concerts Radiophoniques suivent paisiblement leur cours, apportant chaque semaine un peu de joie, d'art et de variété dans les familles des nombreux adeptes de la T. S. F. L'œuvre, on l'avouera, est grande et noble, de nature à attirer bien des sympathies. Aussi ne manque-t-elle point de se développer et de rallier chaque semaine de nouveaux adeptes à la Radiophonie.

LE THEATRE CHAMPT'S JAZZ EDWARD

Le Théâtre Champt's Jazz Edward, méritant son nom par l'entrain et l'entrain qui anime le « New Charleston » de Moretti et « Souvenir » de Cambelle, lui permettent de développer ses qualités sous la direction de M. Jules Dutoy.

Mme SLITMAN, le prix de Conservatoire

Mme Slitman, le prix de Conservatoire de Lille et professeur à l'U. F. de la Jeunesse, est un joli soprano léger, qui nous fit goûter l'air du Mysol de la « Perle du Brésil » de Félix David et l'air de « Louise » de Cnarpenier.

L'accordéon, ce petit harmonium miniature

L'accordéon, ce petit harmonium miniature, était bien représenté au concert de mercredi. Or applaudir successivement aux pousées de Mlle Yvonne VAN DE WEGHE, fer prix, médaillée d'or au Concours International d'Instruments à la petite semaine de WEGHE, peut être de femme de 7 ans 1/2, qui joue déjà « comme une grande ».

Une véritable « artiste », sensible à la pensée

Une véritable « artiste », sensible à la pensée des maîtres, experte à triompher des difficultés techniques, c'est Mlle Marie-Louise WERBER, pianiste virtuose de nos Conservatoires de Lille et de Paris. Grâce au beau talent de cette artiste, nous avons pleinement goûté la poésie printanière et fraîche de « Le Matin » de Grieg, ainsi que l'ardent tournoyant de « La Danse d'Albtra » de Grieg.

La « Semaine Humoristique » du populaire

La « Semaine Humoristique » du populaire Auguste LABBE, obtint son succès coutumier. Plus d'un « ch'ami », plus d'un amateur de Palais ou tout simplement de jolies et franches gaietés, durant y trouver leur compte.

Et le « Petit Quinquin », dans « s'noche-noire »

Et le « Petit Quinquin », dans « s'noche-noire » termina joyeusement la fête en mêlant sa voix aux autres voix qui s'étaient fait entendre. Gageons qu'un de ces jours, il réclamera, lui aussi, un poste à galène.

UN AUTOMOBILISTE ANGLAIS CONDAMNÉ A 6 MOIS DE PRISON A AMIENS

Le Tribunal correctionnel d'Amiens a jugé hier M. Herbert Locke, âgé de 34 ans, sujet britannique, représentant de commerce à Valenciennes, qui le 8 septembre, n'ayant pas observé le code de la route, a été cause d'un grave accident. Au carrefour de Popart, il a traversé le pont de la rue de Valenciennes, franchissant le pont à la tête de son véhicule, âgé de 18 ans, et son neveu, René Faucheux, 14 ans, ont été blessés. M. Herbert Locke a été condamné à six mois de prison et à cent dix mille francs de dommages et intérêts.

Un beau coup de fusil à Aire-sur-la-Lys

M. Georges Tille, propriétaire à Aire-sur-la-Lys, a abattu d'un coup de fusil dans les environs d'Aire un superbe cygne.

Le rare palmipède à 1 m. 15 d'envergure et pesant près de sept kilos. Toutes nos félicitations à l'habile chasseur.

Nouvelles arrestations d'autonomistes alsaciens

M. René Haus, directeur de l'imprimerie Haus et fondateur de « Zukunft » a été arrêté hier soir, à 22 h. 30, sur mandat d'arrêt du juge d'instruction de Mulhouse. Il sera transféré prochainement au Dépôt.

Les trahisons du téléphone

Sur les indications de M. Lehmann, chef de la police de Bruxelles, qui avait déjà surpris un coup de téléphone, l'agent de change Étienne Palzer, âgé de 39 ans, domicilié à Bruxelles, a été arrêté, il y a quelques jours, après avoir commis de nombreux abus de confiance et emporté des sommes importantes à sa clientèle. Il a été arrêté ce matin dans un grand café de la place Clichy, au moment où il téléphonait à un client de sa femme à Bruxelles.

ECRASES PAR UN EXPRESS

En gare de Balgès (Basses-Pyrénées), deux voyageurs, MM. Darricarrère, âgé de 49 ans et Chabrières, âgé de 39 ans, ont été écrasés par un train et traversant la voie, quand ils ont été écrasés par l'express de Pau à Dax et tués sur le coup.

La mission aérienne Proust arrivée à Casablanca

L'aviation pilotée par le commandant Gama et ayant à bord M. Proust, depuis, a atterri à Casablanca, à midi, vers 14 heures. L'inter-vue, M. Proust a déclaré qu'il avait rencontré un temps effroyable depuis Narbonne, « passage au-dessus de l'Espagne » a été particulièrement mauvais. L'atterrissage sur la plage de Casablanca a été précédé de quelques difficultés en raison de l'orage. M. Proust a l'intention de poursuivre son voyage le plus rapidement possible, de façon à être à Port Etienne le 15 janvier.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de pluie ou de neige faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

NAUFRAGE D'UN VAPEUR RUSSE

200 PASSAGERS ÉTAIENT À BORD

Suivant une dépêche reçue à Londres, le vapeur russe « Ogala », ayant 200 passagers à bord, aurait sombré dans la mer Noire. Les détails manquent.

LEGIION D'HONNEUR

Dans la promotion de la Légion d'honneur au titre de la réserve, nous sommes heureux de relever, parmi les nouveaux chevaliers, le nom de notre compatriote M. P.-V. Wignolle, directeur-fondateur de l'Annuaire Havas du département du Nord.

Pour le monument Delory

LA VINGT-QUATRIÈME LISTE DE SOUSCRIPTION

Commune d'Anby	500 00
Commune de Brulle-St-Amand	50 00
Commune de La Sentinelle	50 00
Commune de Valenciennes	100 00
Liste Gaston Dillit	50 00
Liste Maximilien Diébecq	210 00
Liste Louis Dompas	200 00
Liste Joseph Godnot	57 00
Liste Emile Huyghe	110 00
Total de la 24 ^e liste	1.150 00
Total des listes précédentes	110.530 00
à ce jour	111.680 00

TRIBUNE LIBRE ROUBAIX

Bureau : 45, rue de la Gare - Téléph. 9-51
Dépôt : vente : 75, Grande-Rue

Les épreuves des vieux

Après une discussion qui dura toute la nuit de Noël, Chambre et Sénat se mirent d'accord sur le coup de sept heures du matin — pour adopter un budget, qui s'élève à quarante-neuf milliards et demi. Encore convient-il de ne pas négliger les quelques milliards affectés à la Caisse d'amortissement et qui viennent s'y ajouter.

Accablés sous le poids de la dette : 293 milliards 600 millions pour l'intérieur, 182 milliards 700 millions pour l'extérieur (ce qui fait 476 milliards francs par tête d'habitants), ce budget n'est pas ridicule, tant elle est faible, aux yeux d'assistance et de prévoyance.

C'est en vain qu'au cours de la discussion, se multiplient les interventions pour signaler la détresse, en ce temps de vie chère, des pauvres, des misérables, des vieillards. Comme un couperet, l'inévitable question de confiance s'abat sur le budget.

Aucune majoration des retraites ouvrières et paysannes n'a pu être obtenue. Les bénéficiaires de la loi de 1910 devront se contenter de la bonification de cent francs, arrachée, sans peine, il y a deux ans.

Aucune amélioration non plus du régime des adhérents de la Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse.

On a songé aux retraités ayant une famille nombreuse.

Pour eux, la bonification pourra aller jusqu'à 200 francs, mais pour avoir droit, il faudra avoir eu quatre enfants.

N'est-ce pas une nouvelle déception ! Pour le père de famille de quatre enfants, la bonification tombe à 16 %. Au-dessous, plus rien.

Et cela, que signifient ces majorations ? Les conditions actuelles de la vie créent à l'Etat d'énormes obligations.

C'est qui on prévoit pendant des années et des années, sur leurs salaires, des cotisations qui devaient leur procurer, pendant leur vieillesse, quelques ressources, ont droit que les promesses faites soient tenues.

Les travaux-or, versés au péniblement autrefois, se sont convertis en francs-papiers, dévalorisés des quatre cinquièmes... Et les pauvres vieux n'auraient droit à aucune réparation ?

La revalorisation des pensions n'est pas en faveur. Elle est un acte de justice élémentaire. Cinquante millions... oui, cinquante millions suffiraient à l'Etat.

Mais il paraît que sur ce budget de quarante-neuf milliards et demi il n'est pas possible de les trouver.

Nous ne pouvons l'accepter.

P. DELCOURT,
Conseiller général du Nord
Maire de Condé.

La question des engrais

UN VŒU DE L'OFFICE AGRICOLE DE LA RÉGION DU NORD

Dans une dernière réunion, l'Office agricole de la région du Nord a, à l'unanimité de ses membres, le vœu ci-après :

1° L'Office agricole régional du Nord considère :

1° Que les engrais sont des matières aussi indispensables à l'agriculture que le charbon à l'industrie ;

2° Que les prix payés pour ces engrais sont excessivement élevés, et qu'il est urgent de les faire baisser ;

3° Que la limitation de la concurrence sur le marché des engrais et toute restriction douanière frappant les engrais que notre agriculture doit importer, ont pour effet de faire monter le prix de ces engrais au-dessus de ce qu'il est en réalité ;

4° Que la restriction par l'Etat aux importations de ces engrais, sous forme de droits de douane sur les engrais importés, ne suffit pas à empêcher une hausse de ces matières premières, attendu que les produits similaires français se mélangent avec les engrais importés et que ces derniers sont vendus à un prix plus élevé que celui des engrais français ;

5° Que cependant on recourent les engrais que les agriculteurs seraient susceptibles de profiter d'un régime de faveur ;

6° Que l'importation de tous les engrais et particulièrement de tous les engrais azotés simples reste libre et exempte de tous droits de douane ;

7° Que le régime des ristournes contre lequel s'est élevé l'Office régional n'ait pas été rétabli sous aucune forme et sous aucun prétexte.

UN CADAVRE DÉCAPITÉ DÉCOUVERT SUR LA TOITURE D'UN WAGON

Hier, à Avignon, à l'arrivée du train de Marseille on a découvert sur la toiture d'un wagon le corps d'un homme en partie décapité. Il a été trouvé sur le cadavre une certaine somme d'argent et des papiers d'identité au nom de « Vassilko André », né en 1895 en Pologne. On suppose que c'est un homme, qui voyage sans billet, sera monté sur le toit du wagon afin d'éviter la rencontre d'un contrôleur et qu'il aura été décapité au cours de route au passage du wagon sous un pont.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de pluie ou de neige faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

ALMANACH pour 1928 est paru

Nos lecteurs trouveront dans cet almanach, le plus intéressant de toutes les publications similaires :

LA BORGÈRE (Grande)

La Borgère (Grande) est un journal hebdomadaire de 16 pages, paru le dimanche, à 1 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

LA BORGÈRE (Petite)

La Borgère (Petite) est un journal hebdomadaire de 8 pages, paru le dimanche, à 0,50 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

LA BORGÈRE (Nouvelles)

La Borgère (Nouvelles) est un journal hebdomadaire de 16 pages, paru le dimanche, à 1 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

LA BORGÈRE (Jeunesse)

La Borgère (Jeunesse) est un journal hebdomadaire de 16 pages, paru le dimanche, à 1 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

LA BORGÈRE (Famille)

La Borgère (Famille) est un journal hebdomadaire de 16 pages, paru le dimanche, à 1 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

LA BORGÈRE (Sport)

La Borgère (Sport) est un journal hebdomadaire de 16 pages, paru le dimanche, à 1 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

LA BORGÈRE (Art)

La Borgère (Art) est un journal hebdomadaire de 16 pages, paru le dimanche, à 1 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

LA BORGÈRE (Général)

La Borgère (Général) est un journal hebdomadaire de 16 pages, paru le dimanche, à 1 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

LA BORGÈRE (Jeunesse)

La Borgère (Jeunesse) est un journal hebdomadaire de 16 pages, paru le dimanche, à 1 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

LA BORGÈRE (Famille)

La Borgère (Famille) est un journal hebdomadaire de 16 pages, paru le dimanche, à 1 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

LA BORGÈRE (Sport)

La Borgère (Sport) est un journal hebdomadaire de 16 pages, paru le dimanche, à 1 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

LA BORGÈRE (Art)

La Borgère (Art) est un journal hebdomadaire de 16 pages, paru le dimanche, à 1 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

LA BORGÈRE (Général)

La Borgère (Général) est un journal hebdomadaire de 16 pages, paru le dimanche, à 1 franc. Elle est dirigée par M. P. V. Wignolle.

ROUBAIX

Bureau : 45, rue de la Gare - Téléph. 9-51
Dépôt : vente : 75, Grande-Rue

Grave incendie à la Brasserie Roubaissienne

Mercredi vers 17 h. 45, les sapeurs-pompiers étaient alertés pour combattre l'incendie qui venait de se déclarer à la Brasserie Roubaissienne, boulevard Daillin. Le feu avait pris dans le grenier à fourrages situé au-dessus des coursives.

L'intervention des pompiers sous les ordres de M. le Capitaine Craye a eu lieu rapidement. Un foyer alimenté copieusement par les fourrages. Le feu a été éteint par quatre lance. Les bâtiments ont subi de graves dommages. La toiture a été entièrement dévorée par les flammes, de même que tout l'appareil à vapeur, le chauffage. Plusieurs machines ont été mises hors d'usage.

Les dégâts évalués à 60.000 francs environ sont couverts par plusieurs Compagnies d'assurances.

Boek Meyerbeer LE PLUS APPÉTISSANT

LE GALA AU PROFIT DES ŒUVRES ANTI-TUBERCULEUSES A L'HIPPODROME

La soirée de gala qui sera donnée jeudi, à 20 heures, à l'Hippodrome, au profit des œuvres anti-tuberculeuses, est assurée de maintenir d'un succès sans précédent. Elle sera présidée par M. Hudeol, préfet du Nord ; Lebes, député-maire de Roubaix ; Chavin, chef de cabinet du préfet ; Buchelet, secrétaire général des Pupilles de la Nation et Vanlison, directeur-administrateur de la Ligue du Nord contre la tuberculose.

Le Comité d'organisation a assuré le concours de la Grande Harmonie, du Choral Nadeau et d'une brillante phalange d'artistes, parmi lesquels nous relevons avec plaisir : Miles Daniell, du Théâtre Royal de Gand ; Blanche Deneige, des Tournées Ch. Baré ; Mmes Chauny, du Théâtre Royal de Gand ; Duré, du Théâtre Royal de Gand ; Mlle Gaudin, professeur au Conservatoire de Roubaix ; MM. Avert, du Théâtre Royal de Gand ; Deraeve, du Théâtre Royal de Gand ; Amand Lefebvre, baryton-solo du Choral Nadeau ; M. Lecomte, violoniste, professeur au Conservatoire de Roubaix, premier prix du Conservatoire de Bruxelles ; A. Avert, grand prix d'honneur du Conservatoire, membre du jury, grand prix d'honneur international.

L'orchestre de l'Hippodrome, sous la direction de M. Albert Duhamel, prête sa collaboration à cette belle manifestation.

Nous donnons ci-dessous le programme de cette soirée :

Première partie. — Symphonie héroïque, Beethoven, la Grande Harmonie, société nationale, musique municipale. — 2. « La Traviata », grand air, act 1^{er}, Verdi, par Mlle Daniell. — 3. « Marine », E. Lalo ; b) « Si vous l'avez compris », B. Bizet, par Mlle Daniell. — 4. « Louise », Charpentier ; b) « Ma Poupée », Séverac, par Mme Chauny.

Deuxième partie. — 1. « Fraternité », grand chœur, F.-A. Gevaert, par le Choral Nadeau, société nationale. — 2. a) « Le Vent », Bonvoisin ; b) « Hamlet », arioso, A. Thomas, par M. Amand Lefebvre. — 3. a) « Miramir », S. Sargis ; b) « Airs russes », Mienkowski, par M. E. Lecomte. — 4. Fables Chinoises anciennes, en costume, par Mlle Blanche Deneige. — 5. a) « Hérodiade », air de Jean, Massenet ; b) « La Tosca », Puccini, par M. A. Panchet. — 6. « Le Maître de Chapelle », opéra-comique en un acte de A. Duval et Sophie Gay, musique de P. D. Distribution : Barnabé (M. Avert), Benetto (M. Ravey), Gertrude (Mme Chauny).

Le gala sera précédé d'un concert symphonique se fera entendre au foyer de l'Hippodrome, sous la direction de M. François Vevvert, professeur de musique. Enfin, les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à 19 h. 30 et le rideau se lèvera à 20 heures très précises.

Maison BAUDRY

Les résultats du Concours de Coloriage sont affichés dans nos magasins ; les prix sont à la disposition des heureux concurrents jusqu'au 31 janvier. Passé ce délai, les prix non gagnés seront attribués à nos concurrents ayant obtenu les places qui suivent :

LE PERDRE VERGLAS

De nombreux accidents se sont produits au cours de la journée d'hier. Ils sont dus au verglas, qui a rendu très difficile et dangereux les déplacements.

M. Lefebvre Edmond, 45 ans, charrelier, demeurant rue Blanchemalle, cour Joye, 2, quittant sa maison, vers 6 h. 15, a fait une glissade et est tombé. Il s'est fait une entorse au genou gauche. M. le docteur Desbonois, après avoir pansé, l'a fait admettre à la Fraternité.

M. Delcroix Gustave, 42 ans, maçon, rue Sainte-Elisabeth, cour Degand, 4, est tombé dans la rue mardi soir, se faisant une luxation de l'épaule gauche. M. le docteur Dispa l'a soigné et l'a fait admettre à l'Hôpital.

Mme Balonen Marthe, 40 ans, ménagère, demeurant rue de Soubise, cour Mule, 17, a fait une chute au cours de laquelle elle s'est fracturé la jambe gauche. Elle a été admise à la Fraternité, après avoir reçu les soins de M. le docteur Harlet.

UNE JAMBE PRISE DANS LA GRILLE D'UNE OAVE

En passant devant la vitrine de l'épicerie Destonville, Grand-Place, mardi vers 16 heures, le jeune René Alloy, demeurant boulevard d'Anvers, 97, a eu la jambe prise jusqu'au-dessus du genou, entre deux barreaux de la grille de la cave. On ne put le dégager qu'après un quart d'heure d'efforts.

Après avoir été reconforté chez M. Destonville, le jeune garçon a été reconduit au domicile de ses parents.

TENTATIVE DE CAMBRIOLOGE

M. Vromant, représentant de commerce, demeurant 16, rue Inkeremann, s'était absenté de son domicile, à partir de 8 heures du soir, dans la nuit du 3 au 4 courant.

Quand il retourna chez lui, il constata que plusieurs objets avaient été dérobés, ce qui indiquait que la maison, pendant son absence, avait été visitée.

Il n'y a aucune trace d'effraction. Rien n'a été dérobé. Une enquête est ouverte au 2^e arrondissement.

LES MAUVAISES RENCONTRES

Mercredi matin, vers 8 h. 10, un camion de la maison Mollet et Meillaux, d'Henri, est entré en collision, boulevard de Fourmies, avec un car D. Colicé, assez gravement endommagé à l'avant, a dû repartir le dépôt.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

CABARETIERS EN DÉFAUT

Des contraventions ont été redigées contre MM. Henri V..., débitant, demeurant rue des Longues-Haies, 111 et C. Augustin,

Au sujet du prix de la viande

Une certaine émotion s'est emparée des consommateurs quand, il y a quelques temps, des spécialistes, habiles à soulever l'opinion publique, firent état de retentissantes enquêtes sur les prix de la viande de boucherie.

Le bétail sur pied avait perdu toute valeur. Tel préfet avait accompli des miracles. Telle municipalité des prodiges. Et le bon public qui croit dur comme fer que partout, sauf là,

<